

Vendredi 8 Septembre 2017

Mouvement social du mardi 12 septembre

Gestion des activités périscolaires

Mise en place d'un service minimum d'accueil

A l'appel d'organisations syndicales un mouvement social national est prévu pour la journée du mardi 12 septembre 2017. Les personnels des collectivités territoriales et de l'Éducation Nationale sont concernés.

La ville de Brest souhaite attirer l'attention des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques brestoises sur le fait que ce mouvement social pourra perturber **les services de restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires (TAP) et les haltes d'accueil.**

Une information de la Ville sera transmise, dans la journée du **lundi 11 septembre**, aux différentes écoles, pour permettre à chaque famille de connaître, au cas par cas, la situation prévisible des services périscolaires dans l'établissement qui la concerne.

Les familles sont invitées à en prendre connaissance le lundi 11 septembre et à s'assurer de l'ouverture des services périscolaires (haltes d'accueil, restauration scolaire, TAP) le mardi 12 septembre.

D'autre part, en ce qui concerne **le mouvement de grève des enseignants** pour cette journée, la ville de Brest organise dans le cadre du **SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL**, un accueil des enfants d'âge maternel (de 2 à 6 ans) de 8 h 30 à 17 h 00 dans les locaux du centre de loisirs de Menez-Paul situé 133 rue Hoche à Brest. Cet accueil ne concerne que les enfants des écoles concernées par la grève des enseignants.

Les démarches d'inscription seront faites par les familles sur place au moment de l'accueil des enfants qui se fera uniquement entre 8 h 30 et 9 h. Les enfants pourront être repris en charge entre 16 h 30 et 17 h.